

NOTE A L'ATTENTION DES FAMILLES

En raison de la situation sanitaire en Martinique, le paiement de la demi-pension et de l'internat du 1^{er} trimestre se fera par carte bancaire en ligne sur Internet à partir du site du lycée. <http://lyceenordcaraibe.com>

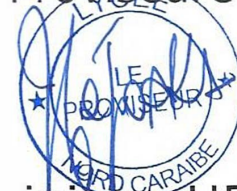
Le paiement doit se faire du **mercredi 08 septembre au mercredi 15 septembre 2021** délai de rigueur.

La procédure vous sera communiquée très prochainement.

Un report sur le second trimestre janvier-mars 2022 sera fait automatiquement pour les repas non pris au premier trimestre 2021.

Un communiqué vous sera transmis ultérieurement.

La Provisoire



Marie-Dominique HEJOAKA